

Décision

Générale

colonial

Décision n° 47-308-1922 Subvention

n° 47-308-1922

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
11 juillet 1922

Numéro JO
n° 308 du 31/07/1922

Date du numéro
31 juillet 1922

TEXTE INTÉGRAL

une subvention de 10.000 francs est allouée au comité de l'Alliance française de Djibouti pour permettre le fonctionnement pendant le 2e semestre 1922 des deux écoles primaires placées sous son contrôle.